



FORUM DU DELTA

Samedi 31 Janvier 2015
Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon
Commune du Teich

RAMSAR en France

Signataire de la Convention de Ramsar en 1971, la France a ratifié ce traité en 1986. Elle s'est alors engagée sur la scène internationale à préserver les zones humides de son territoire.

En 2008, elle avait désigné 36 sites d'importance internationale. En 2011, 6 nouveaux sites sont venus compléter ce réseau, rejoints en 2014 par un 43ème site.

Aujourd'hui, ce sont quelques 3 554 000 ha qui sont ainsi classés en métropole et en outre-mer.

La désignation de sites au titre de la Convention de Ramsar constitue un **label international** qui récompense et valorise les actions de gestion durable de ces zones et encourage ceux qui les mettent en œuvre.

Les actions de conservation et de gestion développées sur ces aires protégées servent à maintenir les caractéristiques écologiques des sites Ramsar.

Delta de la Leyre : 5258,67 Hectares désigné le 27/10/2011

Les Zones Humides

Qu'est-ce que c'est ?

Les zones humides, dont les premières définitions sont apparues dans la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, sont définies dans le code de l'Environnement (CE).

L'article L211.1 du Code de l'Environnement définit les zones humides comme des **"terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année"**.

L'article L211-1-1 du Code de l'Environnement précise que **"la préservation et la gestion durable des zones humides est d'intérêt général"**.

Les zones humides sont des lieux multiples à protéger durablement

Les zones humides, espaces de transition entre la terre et l'eau, constituent un patrimoine naturel exceptionnel, en raison de leur richesse biologique et des fonctions naturelles qu'elles remplissent. Les zones humides sont parmi les milieux naturels les plus riches au monde, elles fournissent l'eau et les aliments à d'innombrables espèces de plantes et d'animaux. Ce sont des milieux de vie remarquables pour leur diversité biologique.

Du fait de leurs ressources existantes ou potentielles, l'Homme a toujours cherché à les exploiter mais le plus souvent au service d'un acteur principal et par la même, a engendré une uniformisation en terme d'habitat et de fonction de la zone humide considérée.

Pour protéger durablement les zones humides, la tendance actuelle serait à prendre en compte la fonctionnalité des milieux, à s'intéresser aux différents compartiments de la zone humide, de façon à mener une gestion permettant son fonctionnement optimal.

Les fonctions et services des zones humides

Les Services écologiques sont l'ensemble des biens et services que les hommes peuvent tirer des écosystèmes, directement ou indirectement, pour assurer leur bien-être.



-les services de support, ou fonctions écologiques, sont à la base de l'ensemble des services car ils permettent le maintien du fonctionnement de l'écosystème : Cycle de l'eau, photosynthèse-production de biomasse-cycle des éléments nutritifs, formation-stabilisation des sols, habitats-biodiversité,

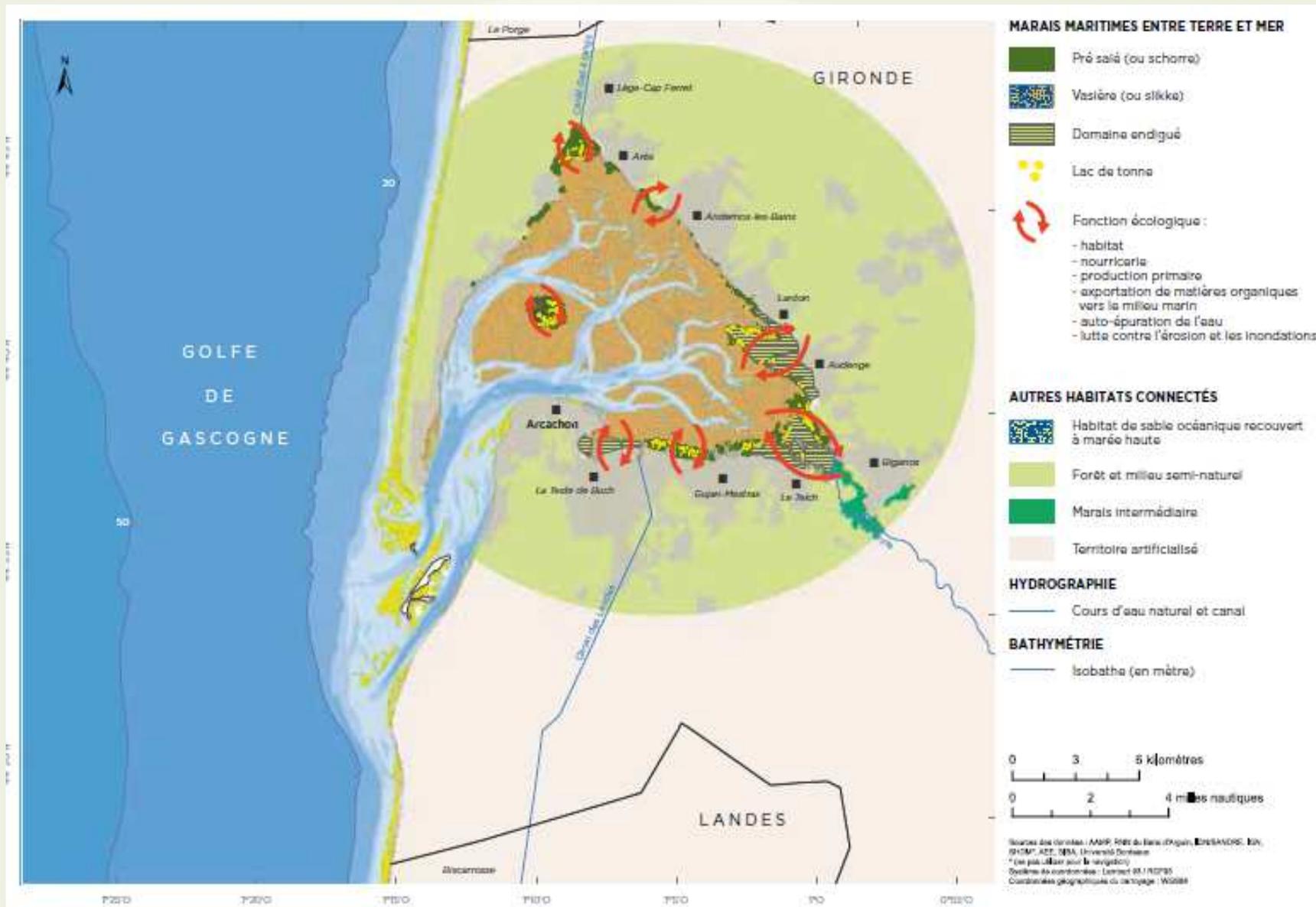
-les services d'approvisionnement correspondent à la production de biens : ressources alimentaires, fibres-matériaux-ressources génétiques et biochimiques ;

-les services de régulation sont responsables du contrôle des processus naturels : stockage du carbone et régulation du climat, qualité de l'eau, régulation de l'érosion et des risques naturels ;

-les services culturels sont des services non matériels, obtenus à travers l'enrichissement spirituel, artistique et les loisirs : loisirs et tourisme, valeurs éducatives-connaissance, valeurs esthétiques-artistiques-patrimoniales ;

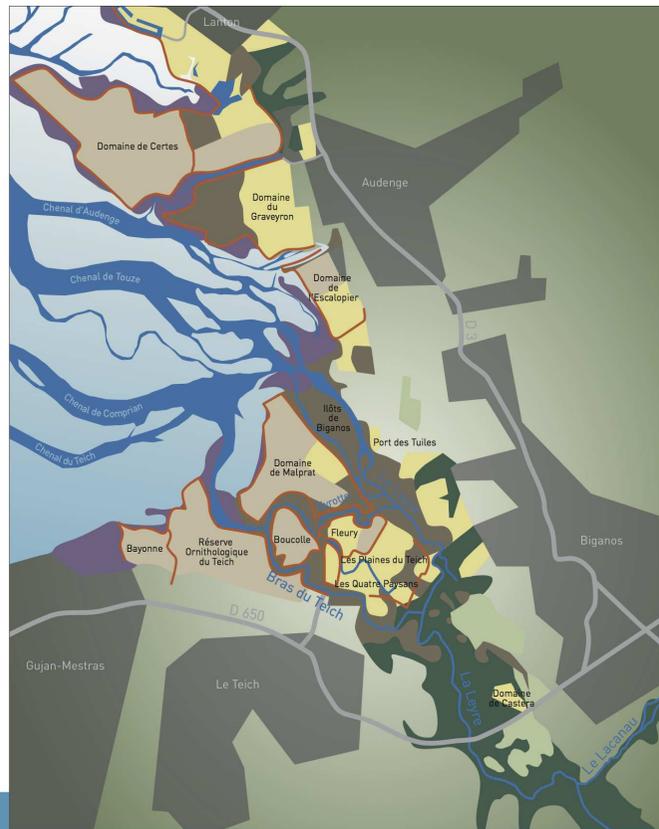
Bonne Santé des Ecosystèmes = qualité et pérennité des Services rendus

Les fonctions et services des zones humides



Le Delta de la Leyre : Une mosaïque d'écosystèmes

Carte d'après Rossignol 1996



Principales formations végétales du delta de la Leyre (d'après Rossignol, 1996)

Occupation de l'espace	Formations végétales
Contour du secteur "delta de la Leyre"	Prés salés
Domaines endigués	Prairies
Cours d'eau et chenal	Végétation basse de marais
Alternance de plans d'eau saumâtre et de levées de terre	Forêts de chênes dominants
Vasières à marée basse	Taillis d'aulnes dominants
Zones urbaines	Forêts de pins

Le Delta de la Leyre : Une mosaïque réglementaire

contextes paysager et naturel

Outil de visualisation Nature33

<http://cartographie.nature33.fr/visualiseur/>

Programme Collectif de Gestion du Delta : issu de la Charte du PNRLG

Le Programme collectif de gestion pour le Delta de la Leyre est issu de la **mesure n°22** de la Charte du PNRLG (2014-2026) qui vise à « Favoriser une gestion globale et coordonnée du Delta de la Leyre (mesure phare) ».

Cette mesure est en lien avec la **mesure n°17**: qui vise à « prendre en compte le changement climatique dans la gestion hydraulique globale du Delta » et la **mesure n°46** visant à « fonder l'attractivité du territoire sur un patrimoine révélé et préservé ».

Programme Collectif de Gestion du Delta :

Objectifs

A l'échelle du site RAMSAR Delta de la Leyre:

- Favoriser une gestion globale et coordonnée du Delta de la Leyre,
- Accompagner et orienter les financeurs

La Mise en oeuvre s'effectuera par la mise en place d'une concertation avec les différents acteurs publics et privés du territoire (propriétaires, gestionnaires et usagers) afin d'affirmer et de valoriser les fonctions écologiques, les biens et services offerts par ces milieux et pour une meilleur prise en compte des enjeux particulier à ce territoire.

Sur tous les champs d'orientations, d'objectifs et d'intervention le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon est un partenaire privilégié du PNRLG (principes de complémentarité et de convergence).

Programme Collectif de Gestion du Delta :

Etapes

- 1- Animation des acteurs et Etat des lieux concerté des connaissances sur le delta de la Leyre : (Année 1 : 2014-2015)
- 2- Diagnostic partagé
- 3- Définition et hiérarchisation des enjeux écologiques et paysagers, de fonctionnalité et socio-économiques
- 4- Définition des objectifs globaux et orientations stratégiques partagés pour une gestion globale et coordonnée du Delta de la Leyre : en connaissance, gestion et sensibilisation
- 5- Définition d'indicateurs communs à prendre en compte pour le suivi et l'évaluation des différents objectifs.

Programme Collectif de Gestion du Delta :

Gouvernance

Le projet **est initié et développé** dans le cadre de la politique départementale pour l'environnement sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Gironde.

Le Parc naturel régional des Landes de Gascogne engage l'animation du projet en cohérence avec les mesures de sa charte pour le delta de la Leyre et pour laquelle le Département de la Gironde est signataire et partenaire.

Le projet **associe** acteurs locaux et usagers sur les thèmes de la connaissance des sites et des pratiques sociales et économiques.

-Comité de pilotage ; il réunit les financeurs (année 1), organe de validation des étapes du PCG Delta, il se réunira deux fois en 2015

-Comité technique qui est la cheville technique associant les gestionnaires de domaines endigués et de l'eau ainsi que l'animateur. Cet organe technique de partage et d'échange des données (naturalistes, économiques, sociales et culturelles) doit permettre d'établir l'état des lieux concerté.

Programme Collectif de Gestion du Delta :

Animation et Calendrier (2015)

Forum du Delta : assemblée pour le partage de l'information et le suivi du projet de gestion collective qui réunit l'ensemble des partenaires ainsi que les usagers et le grand public.

-Mise en place d'un réseau d'acteurs pour la connaissance des sites du Delta et l'échange de pratiques de gestion avec l'animateur

Novembre 2014 à mars 2015 : visites terrains et contacts pour monter Comité technique et Comité de Pilotage par l'animateur: 31 Janvier : Forum du Delta 1, Le Teich ;

avril à juin 2015: mise en place des groupes de travail thématiques, mise en place du Comité de pilotage, fin juin: Synthèse des groupes travail et 2eme réunion du CT

Été 2015: Animations sur sites et enquêtes après des usagers (juillet-août) ; Synthèse des enquêtes et propositions usagers

Automne 2015: *Forum du Delta 2* : présentation Etat des lieux ; réunion du Comité de Pilotage avec présentation des résultats et validation étape 1

PCG Delta pour une trajectoire cohérente et concertée du territoire

PCG Delta = une équation complexe à différentes variables imbriquées

P = Partage

C = Cohérence

G = intérêt Général

D = Disponibilité

Merci de votre attention
r.jun@parc-landes-de-gascogne.fr
05.57.71.99.99

